

COMMUNE D'ORMONT - DESSUS

AVIS D'ENQUETE

La Municipalité d'Ormont-Dessus soumet à l'enquête publique,
du 8 juillet 2026 au 6 août 2026, le projet de

Abattage de huit épicéas de 1'295 cm de circonférence et d'un érable de 110 cm de circonférence

A l'adresse « Chemin de Loyettaz 47 » pour le compte de la PPE En Loyettaz, p.a. André Bugnon, propriétaire de la parcelle n° 2704.

Compensation : Replantation de neuf arbres d'essences indigènes (sorbiers des oiseleur, cytises, alisiers ou aroles).

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité, sous pli recommandé, jusqu'au 6 août 2026, inclusivement.

La demande d'abattage est déposée au Greffe communal jusqu'au 6 août 2026.

LA MUNICIPALITE